

moi M. Hulme, filateur à Mouzon ; il paraissait très-fatigué et venait me demander à boire et à manger. J'allais me mettre à table ; je lui dis : « Prenez place à côté de moi. » Dans le cours du repas, je lui demandai l'objet de sa visite à Raucourt. Il me répondit qu'il était venu apporter une dépêche à l'empereur et que, dans l'entrevue qu'il avait eue avec lui, celui-ci lui avait dit de reporter cette dépêche au maréchal de Mac-Mahon.

M. CHUL, secrétaire de la mairie à Mouzon. — Le 29 août 1870, dans l'après-dînée, j'étais à la mairie de Mouzon, à faire la distribution des vivres pour le camp, lorsque M. Hulme est arrivé ; il a déclaré qu'il revenait de Raucourt où il avait vu M. le maréchal de Mac-Mahon ; que l'armée du maréchal devait être le lendemain tout entière à Mouzon et qu'il y avait lieu de pourvoir aux vivres nécessaires. Nous avons fait des réquisitions qui ont été signées par M. Hulme et qui portaient au-dessus de sa signature cette suscription :

« Par ordre du maréchal de Mac-Mahon. »

M. WILMET, cultivateur à Raucourt. — Le 29 août 1870, j'ai été requis par le maire de Raucourt ; le garde champêtre m'a apporté un petit mot d'écrit, pour conduire avec mon cheval et ma voiture un homme que je ne connaissais pas ; on prétend que c'était M. Hulme, de Mouzon. Alors j'ai attelé mon cheval à ma voiture. Il pouvait être trois ou quatre heures de l'après-midi.

Chemin faisant, il me dit qu'il venait à l'instant de voir l'empereur, qu'il lui avait parlé trois fois, et qu'il avait vu également deux fois le maréchal de Mac-Mahon.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous revu M. Hulme depuis ?

M. WILMET. — Oui, je l'ai revu, mais quelque temps après, dans le mois de février.

M. LE PRÉSIDENT. — Et vous l'avez reconnu pour celui que vous aviez conduit ?

M. WILMET. — Non, monsieur le président, la première fois que l'ai vu, il n'avait pas de barbe, tandis que, la seconde fois, il portait une grosse barbe assez longue ; c'est ce qui m'a empêché de le reconnaître.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, lorsque vous l'avez vu pour la première fois, M. Hulme n'avait pas de barbe ?

M. WILMET. — Non, monsieur le président ; il avait seulement une petite moustache.

M. POTIER, manoeuvre à Mouzon. — M. Hulme est venu me chercher pour me mener à la poste, chez M. Sternaux, auprès du général Lebrun. Le général Lebrun m'a demandé d'aller à Stenay m'assurer si le pont était coupé ; mais je n'ai pas pu m'avancer jusque là ; les Prussiens y étaient déjà. J'ai pris des informations auprès des gens du pays.

Ils m'ont répondu que non. J'ai réussi à revenir à Mouzon, où j'ai retrouvé M. Hulme, qui m'a conduit auprès du maréchal de Mac-Mahon. J'ai rendu compte au maréchal de ce que j'avais vu ; puis, je me suis retiré et on m'a conduit à la porte, auprès d'un colonel, qui m'a donné dix francs.

M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour était-ce ?

M. POTIER. — C'était le jour de la bataille de Beaumont.

M. LE PRÉSIDENT. — Alors, c'était le 30 août ?

M^e LACHAUD. — Monsieur le président aurait-il la bonté de demander au témoin si, le 30 août, il a vu M. le maréchal de Mac-Mahon parlant avec M. Hulme ?

M. POTIER. — Oui, j'ai vu le maréchal de Mac-Mahon causer avec M. Hulme dans un terrain qui est en face de la poste, près de la maison de M. Sternaux.

M^e LACHAUD. — Le témoin a déclaré dans l'instruction que, le 30 août, il les avait vus

tous deux seuls sur un tertre, dans un terrain en face de la maison de M. Sternaux, et séparé de cette maison par la route ; qu'ils étaient enfermés dans un cercle de sentinelles.

M. POTIER. — J'ai dit ce qui était.

M^e LACHAUD. — C'était le 30 août ?

M. LE PRÉSIDENT. — Le témoin a indiqué cette date, il me semble qu'il n'y a pas de variation entre les déclarations du témoin.

M^e LACHAUD. — Non, monsieur le président ; je voudrais seulement vous prier de demander au témoin s'il est assez sûr de son souvenir pour affirmer qu'il avait vu, le 30 août, M. le maréchal de Mac-Mahon et M. Hulme entourés de sentinelles et dans le lieu qui a été indiqué ?

M. LE PRÉSIDENT, au témoin. — Vous êtes bien sûr d'avoir vu cela le 30 août ?

M. POTIER. — Oui, monsieur le président.

M^e LACHAUD. — M. Hulme n'a pas parlé de cela, et il a placé la visite qu'il a eu l'honneur de faire à M. le maréchal de Mac-Mahon à un jour différent ; il a dit que, le 29, il avait reçu une sorte de mission et qu'il était allé dans la direction indiquée par lui dans ses réponses à monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Je vais, si vous le désirez, faire revenir M. Hulme dans un instant et le questionner sur ce fait ?

M^e LACHAUD. — Je ne demande pas mieux, monsieur le président... Je crois qu'il y a là une erreur du témoin.

M. STERNAUX, cultivateur à Mouzon. — C'est le 30, que le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Mouzon ; il est resté très-longtemps dans un terrain situé en face de chez moi. M. Hulme y est venu et lui a parlé pendant vingt minutes environ. Il avait amené avec lui un autre individu de Mouzon, nommé Potier.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce terrain n'est-il pas un peu plus élevé que votre maison.

M. STERNAUX. — En effet, il est élevé de deux ou trois mètres au-dessus du niveau de la route de Verdun ; il n'y a que cette route qui sépare ce terrain de ma maison.

M. LE PRÉSIDENT. — J'invite le témoin à se retirer dans la salle des témoins. Rappelez M. Hulme.

(M. Hulme se présente à la barre.)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous souvenez-vous d'avoir parlé au maréchal de Mac-Mahon dans la journée du 30 août ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président ; je lui ai parlé sur un tertre situé un peu au-dessus de la route de Verdun, et en face de la maison du maître des postes Sternaux.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce que vous portiez alors la barbe comme aujourd'hui ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président, je l'ai fait couper exprès ce matin, comme je la portais alors.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est bien ainsi que vous la portiez le 29 août 1870 ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président.

M. LE GÉNÉRAL BARON DE CHABAUD-LATOUR. — Quand vous vous êtes présenté devant le maréchal de Mac-Mahon vous aviez toute votre barbe ?

M. HULME. — Non, j'étais comme je suis aujourd'hui.

M. LE GÉNÉRAL BARON DE CHABAUD-LATOUR. — Oui, mais depuis, lorsque vous avez été confronté avec le maréchal de Mac-Mahon, vous aviez toute votre barbe ?

M. HULME. — Oui, monsieur le président.

L'audience est suspendue.

M. FELIZET, docteur médecin. — Le 17 août, je fus appelé à Metz, comme médecin; pour soigner les blessés. Je partis avec plusieurs de mes confrères; des difficultés de toute sorte nous accueillirent jusqu'à Thionville.

La voie était coupée à partir de cette dernière ville, et je me tenais sur la voie avec quelques étudiants en médecine, lorsque j'aperçus un petit homme brun, porteur d'une moustache, qui ne s'était pas rasé depuis trois ou quatre jours et qui avait l'air tout à fait négligé; il était vêtu d'un pantalon gris et d'un paletot, dont je ne me rappelle plus la couleur.

Cet individu prit à part un jeune homme de notre bande, un étudiant en médecine. Ils causèrent ensemble, et ce jeune homme, revenant ensuite, nous dit: « C'est un officier du maréchal de Mac-Mahon qui cherche à faire passer une dépêche au maréchal Bazaine, à Metz. Je me suis chargé de porter cette dépêche; comment vais-je faire? »

Après avoir cherché toutes les cachettes possibles, nous nous arrêtâmes à l'idée de dissimuler la dépêche dans une sonde.

Nous nous séparâmes alors, je souhaitai bonne chance au jeune homme qui portait la dépêche et dont je ne connaissais pas le nom et je partis pour Metz, où j'arrivai le 20 août.

Je me rendis auprès de M. l'intendant Perrot qui me conseilla d'aller prévenir le maréchal. Je suivis ce conseil et je m'adressai à un officier, capitaine ou commandant, qui me demanda ce que je voulais. Je lui expliquai ce que j'avais vu. Il resta environ cinq minutes dans la maison, et revint en me disant: « Nous savons tout cela. »

Je crus d'abord que j'étais éconduit comme indiscret. Mais je me fis cette réflexion, que le jeune homme qui s'était chargé de la dépêche la veille au soir, et qui avait eu par conséquent la nuit devant lui, avait pu arriver dans Metz avant moi.

M. LE PRÉSIDENT. — La dépêche que vous avez vue partir avait été remise la veille au soir?

M. FELIZET. — Le 19, entre trois ou cinq heures.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne connaissiez pas l'homme qui la portait.

M. FELIZET. — C'était un étudiant en médecine. Il faisait partie du groupe des neuf qui avaient poursuivi leur chemin, les autres s'étant arrêtés en route, à Charleville et à Montmédy.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne l'avez pas rencontré à Metz?

M. FELIZET. — Jamais.

M. LE PRÉSIDENT. — Combien de temps êtes-vous resté à Metz?

M. FELIZET. — Je suis resté jusqu'à la fin.

M. RENSON, charpentier à Longuyon. — Le 20 août, vers neuf heures du matin, M. Deschange, maire de Longuyon et député à l'Assemblée nationale, me fit appeler à la mairie de la ville. M. Deschange était accompagné d'un officier du génie. Il me demanda si je consentais à porter une dépêche au maréchal Bazaine. J'acceptai et je me chargeai de remettre cette dépêche, si je le pouvais.

Je me mis en route. Je rencontrai l'armée allemande, je ne pus pas passer par Moulins, et je rétrogradai sur Hayange. De là j'arrivai à Thionville et je communiquai cette dépêche au colonel Turnier, attendu qu'elle était verbale. Le colonel Turnier me dit qu'il était impossible de se diriger sur Metz, qui était investi par les Allemands. Malgré ce que me disait le colonel Turnier, je fis une nouvelle tentative, mais je ne réussis pas davantage

à passer. Je demandais alors à retourner chez moi en traversant plusieurs fois la Moselle (1).

(1) Nous voici arrivés à la fin de ces dépêches au milieu desquelles il est si difficile de se reconnaître. Nous résumons dans les deux tableaux ci-joints tous ces longs récits.

DÉPÊCHES venant de Metz.

Nos d'ordre.	EXPÉDITEUR.	DESTINATAIRE.	MESSAGERS	SOMMAIRE de la dépêche.	FORME extérieure de la dép.	POINT de départ.	DATE du départ.	A QUI remise.	DATE de la remise.	LIEU de la remise.
1	Bazaine	Empereur	Télégraphie	On s'est battu le 16. Metz est presque bloqué		Metz	17 août 3 h. 15	Empereur	17 août 3 h. 15 s.	Châlons
2	Bazaine	Guérin de Waldersb. com. de pl. de Verdun	Braidy, garde forestier	"		Metz	20 août	Guérin de Wald.	22 août	Verdun
3	Bazaine	Massaroli, com. de pl. de Longwy	Guyard, commissaire de police	4 dépêches dont 1 en clair, 1 moitié en clair, 2 chiffrées.	pli cacheté (a-b-c-d)	Metz	20 août soir	Massaroli	22 août	Longwy
4	Bazaine	Mac-Mah.	Flahaut, march. mercier.	"	(a)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
5	Bazaine	Gén. Palik.	Flahaut	"	(b)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
6	Bazaine	Empereur	Flahaut	"	(c)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville.
7	Chef de b. du télégr. de Metz f)	Turnier	Flahaut	"	Paquet	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
8	Coffinière	Turnier	Flahaut	"	(.)	Metz	21 août 6 h. m.	Turnier	22 août midi 1/4	Thionville
9	Bazaine	Turnier	Veuve Imbert	Plusieurs dép. en clair	(c-d)	Metz	21 août	Turnier	21 août midi 1/4	Thionville
10	Turnier	Magnan	Fays et ensuite Lagnon, empl. de chem. de fer	Deux dépêches	pli f.-rm. de 3 cachets de cire	Thionville	21 août	Magnan	23 août	Carignan
11	Magnan	Mac-Mah.	Nogues, lieutenant de vaisseau	"	Lettre	Carignan	23 août soir	D'Abzac	24 août 11 h.	Rethel
12	Turnier	Massaroli	Guyard, commissaire de police.	Quatre dont une en clair signée Coffinières.	(a-b-c-d)	Thionville	21 août	Massaroli	22 août	Longwy
13	Turnier	Mac-Mah.	De Eazelair, s.-l. du génie	Deux dép. c'iff.	(a-b)	Thionville	21 août	Bureau du télégr.	22 août	Givet
14	Massaroli	Mac-Mah.	Rabasse et Miès, agents de pol.	Quatre dép. chiffr. et une lettre.	(a-b-c-d)	Longwy	22 août	Stoffel	26 août matin	Rethel
15	Bazaine	Empereur	Marcherez, tailleur.	"	Lettre	Metz	26 août	G. de Wald.	26 août	Verdun
15 bis	Guérin de Walders.	Empereur	De Benoist, offic.	"	La lett. ci-dessus	Verdun	27 août	Empereur	30 août	Entre Sedan et Carignan
16	Bazaine	Turnier.	Miesch, chauffeur	?	Lettre	Metz	26 août	Turnier	4 sept.	Thionville
17	Turnier	Magnan	André, sous-brig. des douanes	Deux dépêches	"	Thionville	27 août 8 h. m.	Magnan	27 août 11 h. s.	Montmédy
18	Magnan	Mac-Mah.	Pattée et Weber, pr. des douan.	Une dépêche	En cigar. cachetée en trois endroits sans suscription	Thionville	27 août 3 h. s.	Général Martin des Pallières	28 août	Beaumont
19	Turnier	Mac-Mah.	Lallement, proc. de la Rép.	Une dép. en clair	Dem.-feuille de papier à lettre pliée en quatre sous enveloppe, non cachet. (e)	Thionville	27 août 1 h. s.	Beermann	29 août matin	Sedan
19b	Beermann	Mac-Mah.	Huime, manufact.	La dép. ci-dess.	(e)	Sedan	29 août	Mac-Mah.	29 août	Ra court
20	Bazaine	Burbaki	Deux cuirassiers	Une dépêche	(f)			Reboul, c. de place	12 octob.	Montmédy
20b	Reboul	Burbaki	Un officier	La dép. ci-des.	(f)			Burbaki		En Belgique

Les mêmes lettres a-a-b-b indiquent que ce sont les mêmes dépêches envoyées au même point par des agents différents, ou bien qui, après un temps d'arrêt, continuent leur trajet portées par d'autres messagers.

Après l'audition de M. Renon, le général Coffinières de Nordeck est introduit.

M. LE PRÉSIDENT. — Général, les témoignages dont le conseil va commencer l'audition doivent se rapporter aux opérations militaires entreprises autour de la place de Metz, entre le 19 août et le 1^{er} septembre inclusivement.

Les détails que vous aurez à donner là-dessus doivent porter aussi sur les résolutions qui ont été prises par le général Bazaine, sur les avis qui lui avaient été donnés par les commandants des corps d'armée, le gouverneur de Metz et les commandants d'armes. C'est donc

DÉPÊCHES allant vers Metz.

Nos d'ordre.	EXPÉDITEUR.	DESTINA-TAIRE.	MESSAGERS	SOMMAIRE de la dépêche	FORME extér. de la dép.	POINT de départ.	DATE du départ.	A QUI remise.	DATE de la remise.	LIEU de la remise
1	Turnier, c. de place de Thionville	Direct. du bureau du tél. à Metz	Dé lu, gard.-for.	"	Pli cacheté	Thionville	19 août	Directeur du bureau du télég.	20 août	Metz
2	M. Mahon	Bazaine	Télégraphe	Dépêche	"	Châlons	19 août 3 h. 35	Bazaine	19 août 11 35	Metz
3	Guerin de Waldersb.	Bazaine	Braidy, gard.-for.	Dépêche	"	Verdun	19 août	Bazaine	19 août	Metz
4	Turnier	Prefet de la Moselle	Mercier, peintre-vitrier	Dépêche	boulette caoutch.	Thionville	19 août 8 h. m.	Préfet de la Moselle	19 août	Metz
5	Intendant de Verdun	Bazaine	Guillemin, g.-for.	Dépêche : Faut-il transporter les vivres sur Metz ou sur Reims?	"	Verdun	19 août 2 h. s.	Bazaine	20 août	Metz
6	Massaroli, com. de pl. de Longwy	Bazaine	Guyard, comm. de police	"	sous envelop.	Longwy	20 août	Bazaine	20 août soir	Metz
7	Turnier	Coffinières	Flahaut	Dépêche annonçant l'arrivée de Magnan	"	Thionville	20 août 8 h. m.	Coffinières	20 août	Metz
8	Turnier	Chet de b. du télég. de Metz	Flahaut	"	"	Thionville	20 août 8 h. m.	Chef de bureau du télég.	20 août	Metz
9	Reboul, c. de place de Montmédy	Bazaine	Hiégel, prép. des douanes	Dépêche chiffrée	"	Montmédy	22 août	Turnier	23 août	Thionville
10	Impératrice	Bourbaki	Nogues, lieut. de vaisseau	"	Lettre	"	"	Saisie par le proc. de la Républ. Sérot	25 août	Rethel
11	Mac-Mahon	Bazaine	Télégraphe	Dépêche chiffrée	"	Courcelles-Reims	22 août	Reboul	22 août	Montmédy
11b	Reboul	Bazaine	Syndic, prép. des douanes et Suiron, garde-mob.	La dép. ci-dess.	"	Montmédy	22 août	Turnier	23 août	Thionville
12	"	Bazaine	Garde-forestier	Dép. en clair annonçant la marche de Mac-Mahon sur la Meuse	"	"	"	Bazaine (?)	23 août 3 à 4 h.	Metz
13	Turnier	Bazaine	Miesch, chauff.	"	"	Thionville	25 août	Bazaine (?)	25 août	Metz
14	Ducrot	Bazaine	Lagosse, papetier	"Mac-Mahon sera le 27 à Rethel avec 120,000 h."	dépêche verbale (a)	Attigny	25 août	Turnier	28 août	Thionville
15	Magnan	Turnier	André, sous-brig. des douanes	"	"	Montmédy	25 août	Turnier	28 août	Thionville
16	Guerin de Waldersbach	Bazaine	Marcherez, taill.	"	"	Verdun	27 août	Bazaine	30 août	Metz
17	Massaroli	Bazaine	Mélard, capit. du génie et Guyard, comm. de police	Dépêche chiffrée	"	Longwy	27 août	Turnier	28 août	Thionville
18	Turnier	Bazaine	Flahaut	"	bo. l. te caoutch. aval, par Flahaut	Thionville	28 août matin	Bazaine	30 août	Metz
19	Turnier	Bazaine	Marchal, ouvrier cloutier	"	(a) boulette caoutch.	Thionville	28 août 7 h. m.	Bazaine	29 août	Metz

sur ces résolutions du maréchal à cette époque, sur les motifs de ces résolutions et sur les opérations militaires entreprises du 19 août au 1^{er} septembre, et tout ce qui s'y rattache, que le conseil désire vous entendre.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES. — A partir du 19, il n'y a rien eu de particulier pour moi dans la place; j'avais toujours mon même travail, qui consistait à activer la mise en état de défense de la place et je m'occupais beaucoup alors des ambulances, qui contenaient déjà douze à quinze mille malades ou blessés. Cependant, les ordres émanés de l'autorité supérieure du commandement, indiquaient assez nettement l'intention d'entamer quelque opération importante.

Telle était ma position lorsque, dans la nuit du 25 au 26 août, j'ai appris que l'armée allait se mettre en mouvement. Je me préparais donc à remplir de mon mieux la mission importante qui m'était confiée. Cependant, en examinant de près la situation, en étudiant dans quelles conditions l'action devait s'engager, je ne les trouvais pas favorables. Je pensais qu'il était plus convenable et plus utile de laisser l'armée de Châlons autour de Paris et de donner à l'armée de Metz un rôle très-important, celui de harceler l'ennemi et de menacer sa ligne d'opération.

D'un autre côté, il me semblait bien pénible, ayant déjà perdu l'Alsace, après la bataille de Vœrth, d'abandonner la Lorraine, même sans combat, cela répugnait à mon patriotisme.

Enfin, je ferai encore observer au conseil que la place de Metz avait été agrandie et améliorée justement dans le but de jouer ce rôle, c'est-à-dire pour servir de centre, de pivot et de manœuvre à une armée chargée de défendre la Lorraine.

Toutes ces pensées bourdonnaient dans ma tête, et je résolus de soumettre des observations là-dessus au maréchal. J'allai le trouver de très-bonne heure; il était encore à son quartier général. Par un sentiment de réserve et de respect pour sa haute situation, je n'osai pas aborder la question. Mais, en sortant de chez le maréchal, je vis le général Soleille, et il fut absolument de mon avis.

Nous allâmes alors ensemble trouver le maréchal; il écouta ce que nous disions sans paraître frappé de nos raisonnements, et après cet entretien, je rentraï à mon poste.

Après être rentré en ville, je m'assurai que le mouvement de l'armée continuait du côté du fort Saint-Julien, et j'en conclus naturellement que le maréchal n'avait pas jugé à propos de tenir compte de notre entretien, et que, quant à lui, il maintenait ses ordres antérieurs.

Cependant, vers onze heures ou midi, je ne puis pas préciser, je reçus un ordre pour me rendre au fort Saint-Julien ou à Grimont; j'y allai aussitôt, tous les commandants des différents corps y étaient réunis, excepté le général Bourbaki, qui arriva, je crois, quand la séance était levée. Il y eut quelques paroles du maréchal, dont je ne me rappelle pas les termes; son idée était de demander à ses lieutenants quel était leur opinion sur la situation. Il s'adressa au général Soleille, qu'il invita à parler. Naturellement, le général Soleille émit le même avis, répétant ce qu'il avait dit le matin. Après lui, les autres membres prirent successivement la parole. Le général Frossard, ensuite le maréchal Le Bœuf, le maréchal Canrobert, le général Ladmirault. Tous ces messieurs, pour des raisons diverses, se rangèrent à l'avis du général Soleille. L'avis du conseil était donc bien établi: tous étaient d'accord pour admettre que l'armée resterait jusqu'à nouvel ordre sous les

murs de Metz, mais sous la réserve expresse formulée énergiquement par le maréchal Canrobert, qu'au lieu de se retirer dans un rôle passif, elle agirait au contraire avec une grande vigueur et une grande activité autour de la place.

Après cette délibération, le maréchal donna l'ordre de rentrer dans les bivouacs.

Je pris le dernier la parole et naturellement, ce qui me préoccupait, c'étaient les intérêts de la place. Je fis valoir que nos forts extérieurs exigeaient encore des travaux importants, et je le disais dans le but de faire entrevoir à ces messieurs, que, quand l'armée serait au repos, j'aurais à demander des corvées de travailleurs.

On m'a prêté vraiment une opinion incroyable de la part d'un officier du génie; on m'a fait dire que la place de Metz ne pourrait pas tenir plus de quinze jours, si elle était abandonnée à ses propres forces; c'est là une opinion qu'on m'a prêtée trop généreusement, une ineptie dont je me crois véritablement incapable, et je ne sais pas comment on aurait pu oser émettre une telle opinion dans une réunion de maréchaux et de généraux de toutes armes qui, évidemment, auraient protesté contre cette proposition.

Quatre jours après, c'est-à-dire le 30, le même ordre fut donné, et la manœuvre fut recommencée. Je reçus cet ordre dans les mêmes conditions, — c'était pendant la nuit, — et j'en conclus que le maréchal avait des idées, des motifs graves, à lui connus, pour reprendre ses opérations qui ont eu lieu comme on le sait. Il y a eu un engagement le 31 au soir, et le 1^{er} septembre au matin un autre engagement. Mais j'affirme très-positivement que pas plus le 30 que le 26, je n'avais la moindre idée des relations qui avaient pu exister entre le maréchal Bazaine et le maréchal de Mac-Mahon; aucune espèce de confiance ne m'avait été faite à ce sujet, et, si je l'avais su, aussi bien moi que tous mes collègues, nous nous serions écrié d'une voix: « Marchons sur Montmédy; » voilà ce que nous aurions dit si réellement les nouvelles avaient confirmé cette opinion.

M. LE PRÉSIDENT. — Ce qui avait été dit dans l'analyse, je crois, qui a été publiée dans le livre du maréchal de votre opinion du 26, ce n'était pas que la place ne tiendrait pas quinze jours; mais vous auriez dit, je crois: « La place et les forts ne sont pas dans un état défensif et ne pourraient pas supporter une attaque... »

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je proteste de la manière la plus énergique et la plus formelle contre cette assertion. J'avais inspecté la place de Metz trois ou quatre fois avant la guerre; je connaissais par conséquent les forts et je savais comment ils étaient; il n'est pas admissible que j'aie dit qu'un ensemble de telles fortifications ne pût tenir que quinze jours.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans cette réunion, il n'a été rien dit d'un échange possible de dépêches entre le maréchal de Mac-Mahon et le maréchal Bazaine? Il n'a pas été parlé non plus de l'armée du maréchal de Mac-Mahon?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — D'après mes souvenirs, non.

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas été fait allusion non plus, dans cette réunion, aux mouvements de l'armée prussienne, à ce qu'on en savait?

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Non.

M. LE PRÉSIDENT. — Le maréchal vous a-t-il communiqué dans cette réunion la lettre du général Soleille du 22 août, cette lettre rassurante, dont vous avez eu connaissance sans doute, sur la situation des munitions.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je ne la connaissais pas, elle ne me concernait en rien; je m'occupais de mes munitions, je ne m'occupais pas de celles de l'armée.

M. LE PRÉSIDENT. — En sorte que quand le général Soleille fit connaître une situation qui ne semblait pas absolument d'accord avec les renseignements rassurants qu'il avait donnés le 22 et qu'il définit, vous n'avez, dans cette conférence du 26, vous ni personne, demandé d'explications sur ce changement de situation?



LE GÉNÉRAL DE GONDRECOURT.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Ce que le général Soleille a pu dire là-dessus indiquait plutôt une difficulté dans l'approvisionnement qu'une formule tout à fait précise sur le défaut de munitions.

M^o LACHAUD. — Je demanderai à M. le général Coffinières s'il a reconnu une note du général Soleille, note remise par celui-ci le 26 au matin au maréchal? Cette note est aux pièces.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je n'en ai pas souvenir, je ne puis dire ni oui, ni non; cela ne m'a pas frappé.

M^o LACHAUD. — Pour préciser davantage et rappeler peut-être les souvenirs du général à cet égard, ce serait une note envoyée par le général Soleille au maréchal après la conversation du général Soleille et du général Coffinières le matin avec le maréchal.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je suis retourné à mon poste; je ne sais pas si le général Soleille a rédigé une note.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président voudrait-il en autoriser la lecture?

Sur l'ordre du président lecture est donnée de la note suivante :

« Il n'est malheureusement que trop vrai que la place de Metz se trouve dans ce moment-ci dans une situation critique devant un ennemi entreprenant.

« Les forts de Queuleu et de Saint-Julien ne sont pas complètement terminés. A Queuleu il existe des brèches non encore escarpées. Des batteries prussiennes de position sont déjà construites devant ce dernier fort en particulier. Après avoir tourmenté l'ouvrage par un feu lointain et ébranlé le moral de la garnison, l'ennemi peut tenter, non sans espoir de succès, une attaque de vive force de la position de Queuleu; de cette position dominante, il peut voir et battre en brèche l'escarpe même de la place, près de la porte Saint-Thiébaud.

« Le général Coffinières n'a cessé de réclamer pour sa garnison des moyens de renfort.

« La place de Thionville n'est pas elle-même, dans l'état actuel des choses, à l'abri d'une tentative de vive force. Les dispositions matérielles et personnelles font défaut dans cette place comme à Metz.

« Signé : Général SOLEILLE.

M. LE GÉNÉRAL COFFINIÈRES DE NORDECK. — Je n'ai aucune connaissance de cette pièce; j'y suis complètement étranger et je ne me rappelle même pas qu'on m'en ait parlé.

En l'absence du général Soleille empêché de comparaître par la maladie, lecture est donnée de sa déposition.

« 9^e Question. — Le 22 août vous avez adressé au maréchal une dépêche pour lui rendre compte de l'état des approvisionnements de l'armée. Cette dépêche est des plus rassurantes. Quelques jours plus tard, cependant, le 26, dans la conférence tenue à Grimont sous la présidence du maréchal, vos idées s'étaient sensiblement modifiées. Vous avez déclaré en opinant pour le séjour prolongé de l'armée sous Metz, qu'elle ne possédait plus de munitions que pour une bataille. Or, par votre lettre du 22, vous annonciez au maréchal que l'armée, complètement réapprovisionnée, était prête à marcher. Veuillez dire quel travail s'était accompli dans votre esprit.

« R. — La dépêche du 22 août a besoin en effet d'être expliquée. Le 12 août 1870, l'artillerie avait *sur roues*, et pouvait atteler 107,922 coups de canon. Dans la tentative de retraite sur Verdun, elle dépensa 72,282 coups. En outre, les pertes en chevaux et en hommes étaient considérables. Il fut possible néanmoins de reformer nos batteries, mais très-incomplètes de toute manière à ce qu'elles étaient au début. Néanmoins, le 22 août, j'estimais que l'armée était en état de reprendre le mouvement interrompu sur Verdun en se portant plus au nord par Briey, comme le maréchal paraissait en ce moment en avoir l'intention. Mais le 26 août, lorsque j'appris qu'il ne s'agissait pas de reprendre notre mouvement, mais d'arrêter un plan tout nouveau d'opérations, forcément plus indécis que celui que nous avions déjà exécuté en partie au moins, il me parut que nous n'étions pas en état d'agir. »

Le colonel Vasse Saint-Ouen prend place à la barre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez eu sans doute connaissance d'une lettre du général Soleille, écrite le 22 août?

M. LE COLONEL VASSE SAINT-OUEN. — Parfaitement.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu également connaissance de la déclaration que fit le général Soleille, le 26 août, à la ferme de Grimont; déclaration qui pouvait se résumer par ces mots :

« L'armée n'a de munitions que pour une seule bataille? »

M. LE COLONEL VASSE SAINT-OUEN. — Je n'en ai eu aucune connaissance. Mais si j'avais à expliquer la lettre du 22 écrite par le général Soleille, je dirais que c'était là avant tout une lettre destinée à être répandue pour rassurer l'armée, en lui prouvant que nous étions réapprovisionnés.

En réalité, notre situation n'était pas aussi bonne, car la consommation de munitions des journées des 14, 16 et 18 août avait été excessive, et nous n'avions plus la possibilité de faire venir de nouvelles munitions; nous étions réduits à ce que contenait la place.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Jé désirerais que M. le président demandât au témoin si les généraux commandant l'artillerie dans les corps d'armée ont eu connaissance de la lettre du général Soleille, en date du 22.

M. LE COLONEL VASSE SAINT-OUEN. — Je ne le crois pas.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Cela a certainement été communiqué aux corps, puisque j'ai entre les mains une note provenant du 2^e corps et qui dit ceci :

« Je vous prie de faire savoir dans toute votre division que l'armée est aussi largement et aussi complètement approvisionnée qu'aux débuts de la campagne.

« Ces observations seront portées à la connaissance des troupes par la voie du rapport journalier. »

Cet ordre a été donné au général Jarras, qui l'a transmis à qui de droit; j'en suis sûr, puisque j'en ai la trace sous forme de circulaire, adressée à tous les corps d'armée.

M. LE COMMANDANT SERS. — Je n'ai nullement été tenu au courant de la lettre du général Soleille du 22, comme j'ai ignoré l'opinion soutenue par lui, le 26 août, à Grimont. J'ai appris cela dans la suite et tout à fait par hasard.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas eu part, directement ou indirectement, à la rédaction d'une espèce de note sommaire que le général aurait écrite, le 26 au matin?

M. LE COMMANDANT SERS. — Jamais, monsieur le président. Je n'en ai eu connaissance qu'au moment de la capitulation, par un officier d'état-major, qui m'a dit qu'il en avait été question.

AUDIENCE DU 8 NOVEMBRE.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — En rentrant sous Metz, nous nous sommes occupés tout d'abord de nous reconstituer.

Nous avons également profité de ce repos, jusqu'au 25, pour nous remettre en état de défense. Nous en étions là, lorsque, le 25, je reçus du général en chef l'ordre de me tenir prêt à partir, le lendemain 26, pour me rendre avec mon corps d'armée sur la rive gauche de la Moselle. Cet ordre de mouvement m'avait été donné à quatre heures et demie.

Un orage épouvantable se déchaîna au moment où nous gravissions les hauteurs, je reçus alors, ainsi que tous les chefs de corps, l'ordre de me rendre au château de Grimont. Quand nous fûmes tous réunis, le maréchal nous dit : « Voilà un temps affreux qui ne me permet guère de donner suite à mes projets de sortie. » Ce n'était que trop vrai pour le moment. « Grâce au temps, nous devons forcément subir un temps d'arrêt, continua-t-il; j'en profite pour vous réunir et vous mettre au courant de la situation. »

Jusque-là, le maréchal ne nous avait jamais fait l'honneur de nous consulter. Après avoir prononcé ces paroles, le maréchal nous dit que, du reste, une atténuation à cet inconvénient se trouvait peut-être dans ce qu'il avait appris la nuit précédente, par le général gouverneur de Metz, lequel lui avait annoncé que les défenses de cette place étaient loin d'être ce qu'elles devaient être, que si l'armée s'éloignait, la ville se trouverait peut-être dans une situation d'infériorité, quant à la défense. Le gouverneur de Metz confirma à son tour ce que le commandant en chef venait de dire. Puis, le maréchal Bazaine ajouta que le commandant en chef de l'artillerie, le général Soleille, je crois, lui avait écrit qu'il n'avait de munitions à lui donner que pour une seule bataille.

Après cet exposé, et en présence de cette pénurie de munitions, le maréchal nous demanda notre avis. Le général Soleille prit la parole et développa les raisons qui, d'après lui, militaient en faveur du séjour de l'armée sous Metz.

D'autres généraux parlèrent ensuite, et pour résumer toute la discussion, je dois dire que les préoccupations de chacun des chefs de corps portèrent sur deux points : danger pour Metz, si l'armée s'éloignait; danger pour l'armée de se diriger vers l'Est pour remonter vers le Nord-Est avec aussi peu de munitions qu'elle en avait; dans la pensée de tous, je le répète, ce n'était pas une bataille, mais plusieurs combats qui nous attendaient si nous adoptions ce dernier plan.

Je pris la parole après tous ces messieurs et je leur dis, qu'après ce que le commandant en chef venait de nous dire, j'étais d'avis que nous devons rester sous Metz le temps nécessaire pour que la ville fût mise en état complet de défense, pourvu que, par un moyen ou par un autre, on pût augmenter le chiffre des approvisionnements. Je dis au maréchal : « Puisque vous voulez bien me consulter, j'indique mon avis; mais permettez-moi, s'il venait à prévaloir, d'y mettre cette condition que le soldat ne restera pas oisif et que si nous rentrons dans le camp que nous venons de quitter, nous ferons des sorties, nous donnerons des coups de griffe à droite et à gauche, de manière à entretenir le moral de nos troupes, à intimider l'ennemi ou à lui en imposer, et que, dans ces sorties, nous tâcherons de moissonner, de glaner de divers côtés dans les villages pour augmenter nos approvisionnements.

Cela fut parfaitement accepté par le maréchal. Nous nous séparâmes, et reprîmes chacun nos positions.

Je dois ajouter qu'on ne nous parla de rien autre chose que de ce que je viens de dire. Pas un mot, au milieu de tout ce qui fut dit, ne fut prononcé au sujet de l'armée de Mac-Mahon. Pour nous, au moins pour moi, cette armée n'existait pas; j'en avais vu un peu la queue en passant à Frouart le 11 août, et je ne croyais pas qu'elle pût se reconstituer aussi vite.

Et, à ce sujet, que le conseil me permette une petite digression. J'ai lu, l'autre jour, la déposition du colonel Lewal, qui a été mon aide de camp dans la campagne d'Italie, et qui était à mes côtés à la bataille de Magenta et de Solferino. C'est un officier d'un réel mérite,

un bénédictin, un homme aimant son métier. En sa qualité d'ancien aide de camp, il venait quelquefois causer avec moi à mon quartier général.

Dans un entretien que nous eûmes postérieurement quinze ou vingt jours après ces événements, nous parlions de la journée du 26 août, et de la situation dans laquelle nous nous trouvions alors et qui n'était pas gaie. « Ah! mon Dieu! dis-je, quelle malheur que cette pluie du 26 ait arrêté le maréchal et que nous n'ayons pas pu partir, nous aurions peut-être évité le malheur qui a eu lieu plus tard. Monsieur le maréchal, me répondit-il, le malheur a été peut-être encore plus grand que vous ne le pensez. — Expliquez-vous, dis-je au colonel. — Alors, il me raconta, — il l'a raconté probablement à d'autres, — qu'au quartier général de Metz on connaissait le départ du maréchal de Mac-Mahon pour venir au-devant de l'armée du Rhin, et qu'on connaissait cela le jour de la réunion des commandants de corps d'armée et des chefs d'armes à Grimont. — Cela me parut tellement énorme, que je m'écriai : « Allons donc, mon cher colonel, allez raconter cela à d'autres, cela n'est pas possible, c'eût été trop fort, et, jusqu'à preuve du contraire, je ne vous croirai pas. »

Et je ne permis pas qu'il continuât.

Lorsque, plus tard, ma destinée m'amena à être prisonnier de guerre des Allemands, les maréchaux de France furent envoyés à Cassel, je me trouvai donc avec le maréchal Bazaine. Je lui dis : « Maréchal, j'ai quelque chose sur le cœur, il faut que je vous en parle : on m'a dit et on a répété souvent, dans notre armée, que le jour où vous nous avez réunis au château de Grimont, vous connaissiez le mouvement de l'armée de Mac-Mahon pour venir au-devant de nous. » Je regardai bien le maréchal en face; à cette époque, nous étions devenus tout à fait égaux; il n'était plus mon chef. Autrefois, j'avais été le sien, nous étions maintenant sur le même pied. Je le regardai donc très-bien en face pour étudier le jeu de sa physionomie pendant sa réponse, et je dois déclarer qu'il resta calme et qu'il me répondit avec une grande simplicité : « Je n'avais pas reçu du tout cette nouvelle; mais je l'ai reçue le 29, et j'ai donné l'ordre de partir le 30! »

Cette réponse m'ôta de dessus le cœur un poids inexprimable qui m'oppressait.

Je le répète, le maréchal ne nous a pas dit un mot de cela le 26. Il m'a affirmé qu'il n'en savait rien. Je dois le croire. — D'un autre côté, le colonel Lewal affirme le contraire. — J'avoue que je suis très-perplexe entre ces deux affirmations, et je n'ose pas dire autre chose que ce que je viens de raconter.

Le 29 ou le 30, — je ne me rappelle pas au juste — nous recevons l'ordre de nous mettre en mouvement de nouveau et d'aller reprendre les mêmes positions que nous avions occupées en avant du fort Saint-Julien et de celui de Queuleu.

Vers deux heures et demie ou trois heures, le maréchal nous remit sur la route de Sainte-Barbe, et là, il nous donna des instructions pour le mouvement que nous avions à exécuter.

Nous devons attendre, pour prononcer nos mouvements, que le corps du maréchal Le Bœuf eût commencé le sien.

Le maréchal Le Bœuf se jeta en effet sur l'ennemi, enleva, avec une grande vigueur, quelques villages et prit Servigny. Il était à peu près nuit; on ne put garder Servigny. Pourquoi ne l'a-t-on pas repris? je ne peux le dire. Ce qu'il y a de positif, c'est que nous avions fini par prendre pas mal de pièces aux Prussiens?

Je dois dire, en passant, que jamais l'armée de Metz n'a perdu ni un canon ni un dra-

peau ! Jamais, l'ennemi n'a pris un de ces trophées ; plus tard, on les a tous trouvés, et c'est le crayon et le carnet à la main qu'on les a pris.

Le lendemain, la bataille recommença par une canonnade terrible des Prussiens qui n'attendirent même pas qu'un brouillard épais, qui couvrait tout, fût dissipé. Un duel d'artillerie recommença. Avant ou après, je ne puis préciser, nous reçûmes du maréchal des instructions qui nous prescrivaient ce que nous avions à faire pour combattre l'ennemi. Le maréchal nous disait : « Prenez-bien vos dispositions, observez bien, et, s'il est possible de pousser en avant, vous pousserez. Si, au contraire, vous ne le croyez pas possible, vous tiendrez bon jusqu'à ce que je vous donne un ordre de retraite. »

Mon corps d'armée ne fut pas très-engagé. J'avais pris mes dispositions, et mes francs-tireurs, placés en avant de mes lignes, se montrèrent parfaits ; ils se portèrent à peu près à quinze cents mètres en avant, s'avançant comme des rats, se cachant derrière tous les buissons, tous les accidents de terrain, attaquant l'ennemi, le délogeant et empêchant les canonniers prussiens de se mettre en batterie.

Voilà ce combat du 1^{er} septembre. J'envoyai mon aide de camp demander des ordres au maréchal. Il dit à mon aide de camp : « Je n'ai pas à vous donner l'ordre de marcher en avant, puisque, vous le voyez, la droite est obligée de faire retraite. »

Cette retraite du 3^e corps a entraîné celle du 6^e ; néanmoins, nous restâmes sur le champ de bataille, jusqu'à ce que le maréchal envoyât ses ordres, qui nous parvinrent vers onze heures ou midi ; ils nous prescrivaient de battre en retraite par échelons.

M. LE PRÉSIDENT. — Je dois vous demander si vous avez eu connaissance d'une lettre très-rassurante que le général Soleille avait adressée, à la date du 22 août, au maréchal commandant en chef.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Je me rappelle vaguement qu'on nous a prévenu que nos ressources en cartouches, en gargousses et en matériel d'artillerie, étaient réapprovisionnées et augmentées.

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque vous avez entendu cette assertion : « L'armée n'a de munitions que pour une seule bataille, » d'après ce que vous saviez de la situation de l'artillerie de votre corps d'armée, quelle impression vous a causé cette indication ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — J'avoue que je n'ai pas appesanti mon attention là-dessus. Cependant, — qu'il me soit permis d'ajouter ceci, — si nous avions su là que le maréchal de Mac-Mahon venait, nous n'aurions pas calculé un instant nos cartouches et nos gargousses, nous serions partis coûte que coûte.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez déclaré que le maréchal Bazaine ne vous avait donné aucune nouvelle de M. le maréchal de Mac-Mahon ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oh ! non.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le maréchal commandant en chef ne vous avait même pas communiqué une première dépêche du maréchal de Mac-Mahon, en date du 18, qui indiquait au moins la réorganisation de l'armée, et vous n'avez pas fixé votre attention là-dessus ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Il n'était nullement forcé de nous la communiquer, et personne n'a attiré son attention sur ce point.

M. LE PRÉSIDENT. — M. le maréchal commandant en chef ne vous a donc rien dit d'un mouvement possible ou probable de l'armée du maréchal de Mac-Mahon ? Il ne vous a fait aucune allusion à son existence ? Aucun de vous n'y a fait allusion non plus ?

Mais, puisque nous parlons de cette armée, vous avez parlé d'un entretien que vous avez eu avec le colonel Lewal. Vous avez fixé, je crois, la date de cet entretien quinze ou vingt jours plus tard ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oui, tout était fini.

M. LE PRÉSIDENT. — Jamais le colonel Lewal n'y avait fait auparavant aucune allusion ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Jamais. Quand il m'en a parlé, je le répète, je lui ai dit : « Allons donc, ce n'est pas possible. » Le colonel Lewal est pourtant un homme très-sérieux. D'un autre côté le maréchal m'a affirmé n'avoir pas reçu de nouvelles avant le 29 ou le 30.

Je suis entre ces deux affirmations !

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque l'action s'est engagée le 31, le maréchal Bazaine vous a-t-il parlé des nouvelles qu'il avait reçues de l'armée du maréchal de Mac-Mahon ?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Oui, et, sur la route, j'ai vu encore une maison de cantonnier où le maréchal réunit les commandants de corps d'armée et leur donna ses instructions pour l'attaque. Et, dans ce moment, il nous dit qu'il avait reçu des nouvelles du maréchal de Mac-Mahon et de la marche de son armée. C'était le 31 août, je me le rappelle bien.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est à propos de la journée du 31 août que je faisais allusion à la dépêche du général Ducrot, qui impliquait la marche du maréchal de Mac-Mahon.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Je ne sais pas de qui émanait cette dépêche.

M^e LACHAUD. — Je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien demander à M. le maréchal Canrobert s'il a gardé souvenir que, dans la réunion de Grimont, le général Coffinières ait dit que la place de Metz était dans un état tel, que, si l'armée l'abandonnait, elle ne pourrait pas tenir au delà de douze à quinze jours.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Spécifier le nombre de douze à quinze jours, c'est bien difficile. Seulement, autant que mes souvenirs me permettent de l'affirmer, je certifie que le général Coffinières, gouverneur de Metz, nous a représenté l'armée comme nécessaire, momentanément, au salut de Metz. Maintenant, a-t-il parlé de douze à quinze jours ? Je n'en sais rien ; mais d'après les souvenirs qui peuvent me rester après trois ans, le général Coffinières croyait que l'armée était nécessaire à la place de Metz, pour un certain temps, parce que les défenses n'étaient pas dans l'état où elles devaient être, ni l'armement non plus. Je ne sais pas ce qu'il y avait de vrai dans cette déclaration, ce n'était pas mon affaire et je ne m'en suis pas occupé.

M^e LACHAUD. — Si j'ai précisé le chiffre de douze à quinze jours, c'est parce que, dans la déposition faite, pendant l'instruction, par M. le maréchal Canrobert, j'ai trouvé cette réponse : « Le général Coffinières a dit que Metz ne pourrait tenir au delà de douze à quinze jours si l'armée partait en ce moment avant de l'avoir aidée à compléter les défenses de la place. »

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Mais permettez... je n'affirme rien... trois ans de distance des événements, il est difficile de préciser.

M^e LACHAUD. — C'est entendu, monsieur le maréchal.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Ce qui me reste comme souvenir de cette époque, c'est la conviction que le gouverneur croyait avoir besoin de l'armée.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Mon corps d'armée était placé le 19 août sur les plateaux qui s'étendent depuis le fort de Saint-Quentin jusqu'au fort de Plappeville. Le 22, je reçus